

COLLOQUE : L'AVENIR DES ACTIVITÉS CONTENTIEUSES DES JURIDICTIONS FINANCIÈRES

Programme

08h45 | Accueil

09h | Ouverture du colloque

Olivier Décima, Professeur de droit privé et de sciences criminelles, Directeur du département recherche Droit et transformations sociales, université de Bordeaux

Sylvain Niquège, Professeur de droit public, Directeur de l'Institut Léon Duguit, université de Bordeaux

Étienne Douat, Professeur de droit public, Président de la Société Française de Finances Publiques, université de Montpellier

09h15 | Propos introductifs

Alain Pariente, Maître de conférences en droit public, université de Bordeaux

LE NOUVEAU SYSTÈME DE RESPONSABILITÉ

Sous la présidence d'Antoinette Hastings, Professeure de droit public, Nantes
Université

09h30 | Présentation et analyse critique du nouveau régime de responsabilité financière

Stéphanie Damarey, Professeure de droit public, université de Lille

09h50 | La nature juridique du nouveau régime unifié

Emilien Quinart, Maître de conférences en droit public, université Paris I

10h10 | Le nouveau système et la pénalisation de la gestion publique

Xavier Badin, Maître de conférences en droit public, université Paris II 10h30 Questions

10h45 | Pause-café

DU CÔTÉ DES JURIDICTIONS FINANCIÈRES

Sous la présidence de Danièle Lamarque, Ancienne membre de la Cour des comptes européenne, Conseillère maître honoraire à la Cour des comptes

11h | Le nouvel élan du contrôle et de l'audit internes au sein de l'Etat avec la RGP

Robin Degron, Conseiller référendaire à la Cour des comptes, Professeur associé de droit public, université Paris I

11h20 | Les Chambres régionales des comptes à la croisée des chemins - regard critique

Charles Moynot, Premier vice-président adjoint au tribunal judiciaire de Bordeaux, ancien procureur financier près la Chambre régionale des comptes Nouvelle-Aquitaine

11h40 | Le rôle des Chambres régionales dans le nouveau schéma juridictionnel et l'avenir du contrôle de régularité

Paul Serre, Conseiller maître à la Cour des comptes, Président de la Chambre régionale des comptes Nouvelle-Aquitaine

12h | Questions

TABLE RONDE - DÉBAT : LE POINT DE VUE DES JUSTICIABLES

Sous la présidence de Nicolas Groper, Avocat général près la Cour des comptes et près la Cour d'appel financière

14h30 | Le point de vue du comptable

Samuel Barreault, Directeur régional des finances publiques de Nouvelle-Aquitaine

| Le point de vue du gestionnaire public local

Marine Privat, Directrice générale adjointe, Ville de Bruges

| Le point de vue de l'avocat du justiciable

Thierry Dal Farra, Avocat au barreau de Paris, cabinet UGGC Avocats

| Le point de vue de l'assureur

Lionel Le Gall, Président de l'Assurance Mutuelle des Fonctionnaires

15h45 | Discussion

16h | Propos conclusifs

Louis Gautier, Procureur Général près la Cour des comptes

Venir au Pôle Juridique et Judiciaire de Bordeaux

Arrêt Hôtel de Ville, Tram A et B

Depuis la gare Bordeaux Saint-Jean (20 min environ)

Prendre le tram C (direction "Gare de Blanquefort" ou "Parc des expositions de Bordeaux") jusqu'à l'arrêt "Porte de Bourgogne" puis le tram A (direction "Le Haillan Rostand") et descendre à l'arrêt "Hôtel de ville".

Depuis l'aéroport de Bordeaux - Mérignac (50 mn environ)

Prendre le bus liane 1 (direction "Gare Saint-Jean") jusqu'à l'arrêt de bus "Palais de Justice" puis marcher environ 5 minutes en direction de la place Pey Berland.

Infos complémentaires sur le site de la TBM : www.infotbm.com

Contacts

Caroline Almeida, gestionnaire ILD mail : caroline.almeida@u-bordeaux.fr

Lien zoom possible sur demande à l'adresse mail contact

Direction scientifique

Florent Gaullier-Camus, Docteur en droit, Avocat au barreau de Bordeaux

Alain Pariente, Maître de conférences en droit public, université de Bordeaux

ILD (Institut Léon Duguit) :

Site : <https://ild.u-bordeaux.fr/>

Twitter : [@InstitutLDuguit](https://twitter.com/InstitutLDuguit)

Linkedin : [Institut Léon Duguit](#)

[Programme colloque Bordeaux L'avenir des activités contentieuses des juridictions financières 10 mars 2023 \(PDF\)](#)

Venir au Pôle Juridique et Judiciaire de Bordeaux

Arrêt Hôtel de Ville, Tram A et B

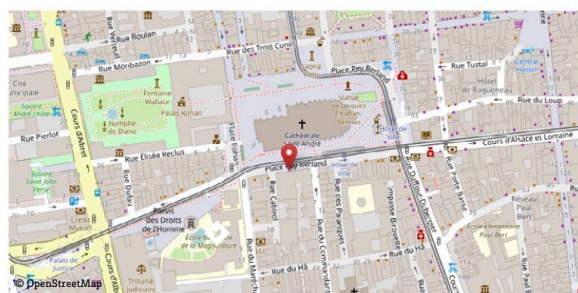
Depuis la gare Bordeaux Saint-Jean (20 min environ)

Prendre le tram C (direction "Gare de Blanquefort" ou "Parc des expositions de Bordeaux") jusqu'à l'arrêt "Porte de Bourgogne" puis le tram A (direction "Le Haillan Rostand") et descendre à l'arrêt "Hôtel de ville".

Depuis l'aéroport de Bordeaux - Mérignac (50 mn environ)

Prendre le bus liane 1 (direction "Gare Saint-Jean") jusqu'à l'arrêt de bus "Palais de Justice" puis marcher environ 5 minutes en direction de la place Pey Berland.

Infos complémentaires sur le site de la TBM : www.infotbm.com



ILD (Institut Léon Duguit) :

- <https://ild.u-bordeaux.fr/>
- @InstitutLDuguit
- Institut Léon Duguit

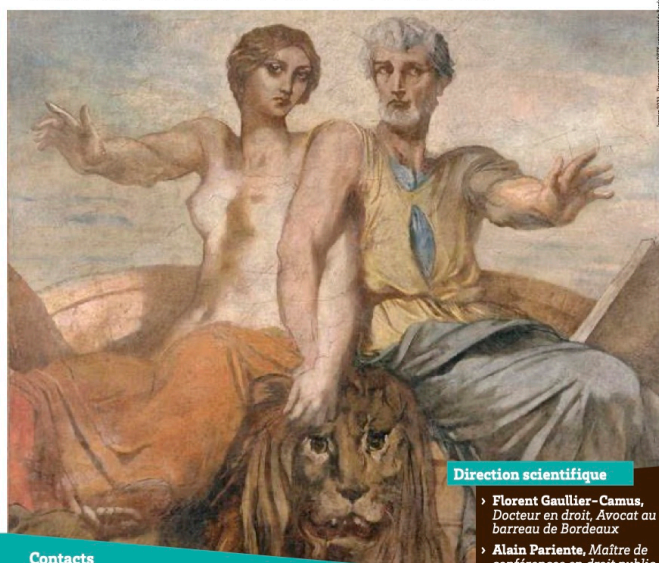
Colloque

L'avenir des activités contentieuses des juridictions financières

Vendredi 10 mars 2023, 9h-17h

Pôle Juridique et Judiciaire (PJJ) - Amphithéâtre Ellul

35 place Pey Berland, 33000 Bordeaux - Université de Bordeaux



Direction scientifique

- » Florent Gaullier-Camus, Docteur en droit, Avocat au barreau de Bordeaux
- » Alain Pariente, Maître de conférences en droit public, université de Bordeaux

Contacts

Caroline Almeida, gestionnaire ILD

mail : caroline.almeida@u-bordeaux.fr

Lien zoom possible sur demande à l'adresse mail contact



L'avenir des activités contentieuses des juridictions financières

08h45 **Accueil**

09h **Ouverture du colloque**

Olivier Décima, Professeur de droit privé et de sciences criminelles, Directeur du département recherche Droit et transformations sociales, université de Bordeaux
Sylvain Niquège, Professeur de droit public, Directeur de l'Institut Léon Duguit, université de Bordeaux
Étienne Douat, Professeur de droit public, Président de la Société Française de Finances Publiques, université de Montpellier

09h15 **Propos introductifs**

Alain Pariente, Maître de conférences en droit public, université de Bordeaux

Le nouveau système de responsabilité

Sous la présidence de Antoinette Hastings,
Professeure de droit public, Nantes Université

09h30 **Présentation et analyse critique du nouveau régime de responsabilité financière**

Stéphanie Damarey, Professeure de droit public, université de Lille

09h50 **La nature juridique du nouveau régime unifié**

Emilien Guinart, Maître de conférences en droit public, université Paris I

10h10 **Le nouveau système et la pénalisation de la gestion publique**

Xavier Badin, Maître de conférences en droit public, université Paris II

10h30 **Questions**

10h45 **Pause-café**

L'avenir des activités contentieuses des juridictions financières

Du côté des juridictions financières

Sous la présidence de Danièle Lamarque, Ancienne membre de la Cour des comptes européenne, Conseillère maître honoraire à la Cour des comptes

11h **Le nouvel élan du contrôle et de l'audit internes au sein de l'Etat avec la RGP**

Robin Degron, Conseiller référendaire à la Cour des comptes, Professeur associé de droit public, université Paris I

11h20 **Les Chambres régionales des comptes à la croisée des chemins – regard critique**

Charles Moynot, Premier vice-président adjoint au tribunal judiciaire de Bordeaux, ancien procureur financier près la Chambre régionale des comptes Nouvelle-Aquitaine

11h40 **Le rôle des Chambres régionales dans le nouveau schéma juridictionnel et l'avenir du contrôle de régularité**

Paul Serre, Conseiller maître à la Cour des comptes, Président de la Chambre régionale des comptes Nouvelle-Aquitaine

12h **Questions**

Table Ronde – Débat : Le point de vue des justiciables

Sous la présidence de Nicolas Groper, Avocat général près la Cour des comptes et près la Cour d'appel financière

14h30 **Le point de vue du comptable**

Samuel Barreault, Directeur régional des finances publiques de Nouvelle-Aquitaine

Le point de vue du gestionnaire public local

Marine Privat, Directrice générale adjointe, Ville de Bruges

Le point de vue de l'avocat du justiciable

Thierry Dal Farra, Avocat au barreau de Paris, cabinet UGCG Avocats

Le point de vue de l'assureur

Lionel Le Gall, Président de l'Assurance Mutuelle des Fonctionnaires

15h45 **Discussion**

16h **Propos conclusifs**

Louis Gautier, Procureur Général près la Cour des comptes

